



L'éditorial du Président

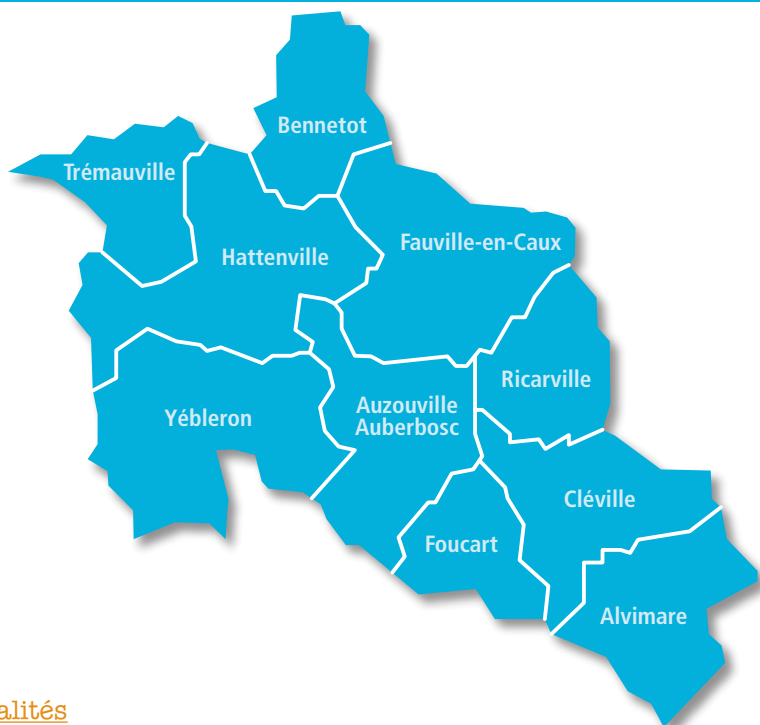
Source de vie, l'eau est un trésor à protéger aujourd'hui pour que nous puissions continuer à en bénéficier et à le transmettre demain. C'est dire si l'enjeu est important.

Voilà dix ans, nos dix communes décidaient de travailler ensemble pour mieux relever ce défi. Leurs efforts ont donné naissance à la création d'un syndicat d'eau unique grâce auquel il a été possible de construire l'unité de traitement d'eau pour la rendre potable et conforme aux normes les plus exigeantes ainsi que la station d'assainissement. Ainsi s'est constitué le Pôle Eau devenu un site de référence.

Le syndicat va intensifier ses efforts pour protéger les captages, rénover les réservoirs et les réseaux, et moderniser les autres stations d'épuration. Il entend aussi assurer un service public de qualité à tous les abonnés dans le cadre d'une tarification modulée.

Comme l'avait dit Erik Orsenna en visitant le Pôle Eau : «*Décidément, l'eau est le lien*». Nous souhaitons que cette lettre d'information soit un lien avec tous nos abonnés. Vous y trouverez une information claire et accessible. Bonne lecture à tous.

Jean-Marc Vasse



Actualités

Dix communes rassemblées pour garantir une eau potable et un assainissement de qualité à tous leurs habitants

Les communes d'Alvimare, Auzouville-Auberbosc, Bennetot, Cléville, Fauville-en-Caux, Foucart, Hattenville, Ricarville, Trémauville et Yébleron se sont regroupées au sein d'un même syndicat d'eau depuis le 1^{er} janvier 2013.

Cette coopération entre communes, engagée depuis dix ans,

vise à produire et distribuer une eau de qualité aux 6 500 habitants de ces communes, à protéger les nappes d'eau souterraines autour des captages, à moderniser les équipements d'assainissement collectif dans les villages et à couvrir en assainissement non-collectif le reste du territoire. •



Le syndicat de Fauville-Ouest en Cœur de Caux gère tous les équipements de production d'eau potable et d'assainissement des communes

Aujourd'hui, pour alimenter tous les habitants en eau potable, le syndicat de Fauville-Ouest en Cœur de Caux dispose de :

- 2 captages à Fauville et Cléville, 1 usine de production d'eau potable à Fauville, 3 réservoirs (Fauville, Yébleron et Foucart) et 138 km de canalisations.

Pour transporter, stocker et épurer les eaux usées sur son territoire, le syndicat gère :
- 47 km de canalisations, 2 bassins-tampons à Fauville et Yébleron, 1 station d'épuration à Fauville-en-Caux, 2 lagunes à Alvimare et à Cléville et 1 filtre à sable à Auzouville-Auberbosc. •

« *décidément, l'eau est le lien* » Érik Orsenna

Deux équipements exemplaires dans un site durable

Le syndicat d'eau potable et d'assainissement de Fauville-Ouest en Cœur de Caux vient de mettre en service une usine d'eau potable capable de produire une eau de qualité pour 6 500 habitants. Elle est installée dans un site paysagé accessible au public, sur le Pôle Eau de Fauville, près de la nouvelle station d'épuration.

Un site paysagé

Le terrain du site du Pôle Eau a été modelé et planté de talus de hêtres et de haies champêtres pour s'intégrer dans le paysage du plateau.

Des espaces pour la biodiversité

En accord avec l'agenda 21 de la commune de Fauville, les 8 hectares d'espaces naturels aménagés autour des équipements du Pôle Eau sont conçus et gérés pour que la biodiversité s'y développe : des herbages sont pâturés par les moutons, des zones humides accueillent déjà des batraciens et des oiseaux aquatiques.

Un réservoir

Rien n'est perdu : l'eau utilisée pour le nettoyage de l'usine est stockée dans un bassin en attendant de servir à d'autres usages : arrosage pour les communes.

Le tertre

Dominant le site, ce tertre offre un point de vue panoramique pour observer les aménagements du Pôle Eau et le paysage environnant du pays de Caux.

L'usine d'eau potable

L'eau pompée dans le sous-sol est clarifiée, affinée et désinfectée. Elle transite par trois filtres successifs : un filtre sur sable qui supprime la turbidité, un filtre à charbon actif qui élimine les pesticides, et un filtre de résines qui retient les nitrates. Elle peut ainsi produire chaque jour jusqu'à 2400 m³ d'eau potable conforme aux normes de santé publique. Celle-ci est conduite vers les 3 châteaux d'eau situés à Fauville, Yébleron et Foucart.

La tour bio-filtrante Air de Caux

Cette tour expérimentale filtre l'air issu de la station d'épuration. Ce filtre biologique composé d'un mélange terre-pierres et de végétaux appropriés absorbe et supprime les mauvaises odeurs en évitant la gêne pour le voisinage.

Le parcours pédagogique

Un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite, offre une promenade à travers les espaces aménagés. Il est ponctué de panneaux informatifs sur le cycle du traitement de l'eau dans le Pôle Eau de Fauville.

Les aires d'infiltration

Après leur passage dans la station d'épuration, les eaux usées devenues propres peuvent être rejetées dans la nature sur les aires d'infiltration où elles pénètrent lentement dans le sol.

La station d'épuration

La station d'épuration nettoie les eaux usées domestiques selon un procédé biologique de « boues activées ». La station est composée de trois parties : le pré-traitement, le bassin biologique et le clarificateur. Les différentes matières organiques y sont extraites progressivement pour arriver à la purification complète des eaux.

Les lits de roseaux

Les boues résultant de la décantation des eaux usées sont déshydratées de façon naturelle. Elles sont répandues sur des lits imperméables, plantés de roseaux qui activent leur épuration. Une fois séchées, ces boues sont contrôlées et réutilisées pour l'épandage agricole.

vers Fauville
RD 149
vers Yébleron



photo : Sébastien Béghin

La journée de l'Eau : visite de la nouvelle usine, spectacles et colloque pour un public venu nombreux

Le 27 juin dernier, pour accompagner l'inauguration officielle de la nouvelle usine de traitement d'eau potable et du site du Pôle Eau, le syndicat avait convié les habitants des 10 communes à participer à la journée de l'Eau.

Pièce de théâtre pour les scolaires, colloque sur les différents usages de l'eau, ses liens avec le territoire et le paysage et son rôle comme vecteur de solidarité internationale, spectacle des «bavacheuses»... Les manifestations variées ont contribué à sensibiliser des spectateurs de tous âges à la préservation de cette précieuse ressource naturelle. Durant cette journée de l'Eau, un public nombreux a emprunté le parcours pédagogique aménagé sur le Pôle Eau de Fauville pour découvrir le site. •

Le syndicat de Fauville-Ouest en Cœur de Caux a confié à *Eaux de Normandie* l'exploitation de tous ses équipements



Après une mise en concurrence, le syndicat de Fauville-Ouest en Cœur de Caux a signé un contrat avec *Eaux de Normandie* lui confiant l'exploitation de tous ses équipements pour une durée de 12 ans. *Eaux de Normandie* traite et distribue l'eau potable, assure l'assainissement des eaux usées sur les 10 communes, sous le contrôle du syndicat.

Si le prix de l'eau reste fixé par le syndicat, c'est *Eaux de Normandie* qui adresse les factures et encaisse les versements de tous les abonnés.

Eaux de Normandie est une filiale de la Lyonnaise, créée en octobre 2010 pour répondre aux besoins locaux des collectivités de Haute et de Basse Normandie. Elle emploie aujourd'hui 250 collaborateurs. •

26 élus administrent le syndicat d'eau

Le syndicat est présidé par Jean-Marc Vasse, maire de Fauville-en-Caux, assisté de 3 vice-présidents :

Georges Courraey, maire de Yébleron, chargé de l'assainissement individuel ;
Michel Lemercier, maire d'Alvimare, chargé de l'assainissement collectif ;
Bruno Delacroix, 1^{er} adjoint de Fauville-en-Caux, chargé de l'eau potable.

Chaque commune est représentée par un nombre d'élus déterminé par sa population :

ALVIMARE

Michel Lemercier et Sylvain Truptil
AUZOUVILLE-AUBERBOSC

Pascal Huby et Nicolas Lapouyade
BENNETOT

Paule Craquelin et Patrick Leroux
CLÉVILLE

Yves Fercq et Christiane Gilles
FAUVILLE-EN-CAUX

Jean-Marc Vasse, Bruno Delacroix,
Sylvain Duparc, Cécile Sineau-Patry,
Christian Denise, Michèle Pierrot et
Stéphane Cavalier

FOUCART

Antoine Servain et Denis Simon
HATTENVILLE

Jean-François Mayer et Didier Benard
RICARVILLE

Gilbert Lachevre et Didier Lepiller
TRÉMAUVILLE :

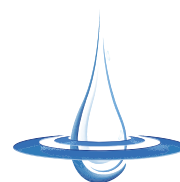
Christian Grancher et Elisabeth Haas
YÉBLERON

Georges Courraey, Jean-Claude Boquet
et Richard Tanay

Qui contacter ?

Pour toute demande de branchement ou de fermeture de compteur, pour une question sur votre facture ou un problème concernant la qualité de votre eau :

Eaux de Normandie : 09 69 36 52 65



pour une eau
de qualité

SYNDICAT D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT
FAUVILLE-OUEST EN CŒUR DE CAUX

Mairie place Gaston-Sanson
76640 Fauville-en-Caux

☎ 02 35 96 73 18 📠 09 70 60 43 01
sepa.fauvilleouest@orange.fr